



Municipalité de Saint-Emile-de-Suffolk

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par une demande de dérogation mineure

Une demande déposée au Comité consultatif d'urbanisme à l'effet de permettre une situation dérogatoire pour une propriété sise au 66 chemin du Lac-Quesnel, lot 4 674 626 au cadastre du Québec. Pour régulariser l'emplacement actuel de la corniche qui est à 0.610 mètre de la ligne latérale gauche au lieu d'être à 1 mètre de la ligne latérale gauche, soit un empiètement de 0.39 mètre dans la marge latérale, en dérogation au règlement de zonage 17-004 article 33. Ladite demande sera portée à l'attention du Conseil municipal lors de l'assemblée du 11 novembre 2024, à 20h00.

Lors de la séance du Conseil qui se tiendra le 11 novembre 2024, toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk, ce 24 octobre 2024.

Danielle Longtin
Directrice générale